

Madame la Ministre,

Nous l'avons répété au cours de ce débat général, nous sommes bel et bien favorables à une réforme ambitieuse de l'enseignement supérieur. Ce n'est malheureusement pas la voie dans laquelle votre Gouvernement s'est engagé. Sans faire partie des éternels grincheux qu'évoquait précédemment Hervé Gaymard, je veux dire que votre réforme a été bâclée et conçue dans la précipitation.

C'est un texte étriqué dans son périmètre et, sans moyens financiers d'ampleur pour l'accompagner et sans garde fous, ce projet peut même se révéler, sous des apparences techniques, dangereux à l'avenir pour notre modèle universitaire français.

1 - / Madame la Ministre,

Vous avez conduit cette réforme, pourtant censée être « la plus importante de la législation » selon les mots même du Premier Ministre à la hussarde.

La concertation avec les acteurs du monde universitaire s'est ainsi réduite à quelques semaines et a été menée dans la confusion. Je pense en particulier à la première mouture de votre texte, inacceptable, qui a fait l'objet d'un rejet unanime et a contraint le Président de la République - même s'il semble goûter à cet exercice - à s'investir personnellement dans ce dossier.

Vous en avez d'ailleurs fait l'aveu, durant votre audition par la Commission des Affaires Sociales : vous avez reçu plus de partenaires sociaux en 6 semaines (les fameuses 60 heures) qu'en 5 ans. Ce n'est pas vraiment un hommage rendu à la qualité du dialogue social mené par vos prédécesseurs et par la majorité parlementaire à laquelle vous avez appartenu entre 2002 et 2007. Cette concertation au pas de charge n'est pas non plus un gage de sérénité des discussions.

Autre preuve de cette impréparation : le titre même de votre Projet de Loi a changé trois fois en l'espace d'un mois. D'abord intitulé « Organisation de la nouvelle Université », il s'est mué ensuite en projet de loi relatif « aux libertés des Universités ». Dans sa dernière version votre Projet de Loi sur la Gouvernance s'intitule « libertés et responsabilités des Universités ».

Je ne suis pas sûr que le fait de reprendre à un mot près, l'intitulé de la Loi du 13 août 2004 de Jean-Pierre Raffarin et qui organise le transfert de nombreuses charges financières sur les collectivités locales sans en assurer la compensation par l'Etat, soit de nature à rassurer les élus locaux que nous sommes et encore moins les Présidents d'Universités qui se débattent déjà souvent dans de considérables difficultés budgétaires. Ce titre est au mieux une maladresse, au pire une faute élémentaire de psychologie, voire un aveu.

2 - / Madame la Ministre,

Le socle sur lequel vous souhaitez adosser vos réformes a sérieusement rétréci au lavage.

C'est en ce sens que ce texte est étriqué, sans vision claire des objectifs et des finalités au service desquels vous souhaitez mettre en place cette nouvelle Gouvernance.

De ce point de vue, vous auriez même pu appeler ce texte ; c'est un terme à la mode : « service minimum pour les universités ».

Je pense aussi qu'au nom d'une vision très libérale de notre système universitaire, développé pendant la campagne par le candidat Nicolas Sarkozy, vous auriez sans doute souhaité aller plus loin dans la remise en cause de notre Service Public de l'enseignement supérieur... Mais je comprends votre prudence, tant les déboires de votre famille politique dans ses précédentes tentatives de réforme de l'Université laissent de cuisants souvenirs : projet Devaquet en 1986, loi Fillon en 1995 et plus récemment, projet mort-né de Luc Ferry sur la modernisation des Universités.

Ce même Luc Ferry qui vient de faire cette déclaration fracassante dans le Parisien du 21 juillet. Je cite : « l'actuel Ministre de l'Education, Xavier Darcos, a une chance que je n'ai pas eue : il a un Président qui ne recule pas devant quelques personnes dans la rue... ». J'imagine qu'il songeait au C.P.E. « Si j'avais eu Nicolas Sarkozy comme Président, je serai encore là. Pour Jacques Chirac la question de l'école n'avait pas une telle importance. » Ces compliments ont dû aller droit au cœur de l'ancienne conseillère à l'Élysée que vous étiez encore il y a peu.

3 - / Enfin, le plus inquiétant dans ce projet de Loi c'est l'absence de garanties, dans la durée, en terme de programmation des moyens financiers et humains. Car nous le savons tous, le renforcement de l'autonomie des universités sans réforme du calcul de la dotation de fonctionnement, sans péréquation et mécanismes de solidarité, sans plan de rattrapage pour les établissements les moins bien dotés ou les plus dégradés, c'est la loi de la jungle et le chacun pour soi.

- Vous annoncez 5 hypothétiques milliards d'euros supplémentaires en 5 ans pour le budget de l'enseignement supérieur. Soit 20% d'augmentation alors que le candidat Sarkozy avait promis une hausse de 50%. Au regard des 13, voire 14 milliards d'euros que vous venez d'accorder immédiatement dans le cadre du « paquet fiscal » dont 7 milliards pour les ménages les plus riches, nous avons bien compris que vous avez fait le choix de privilégier les dépenses clientélistes aux dépenses d'avenir.

- De la même façon, comment comptez vous concilier les nécessaires besoins supplémentaires en personnels formés et qualifiés, pour la gestion des ressources humaines dans les Universités par exemple, et l'engagement, rappelé avec force dans la lettre de mission qui vous a été adressée par le Président de la République, de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Sans parler de la suppression l'an prochain de 17 000 fonctionnaires dans l'Education Nationale.

Madame la Ministre, ce que redoutent plus que tout les acteurs de la vie universitaire que j'ai rencontré à Saint-Etienne (pôle universitaire pluridisciplinaire de taille moyenne avec ses 14 000 étudiants et ses 1300 personnels, en particulier les personnels IATOS dont on a trop peu parlé dans ce débat) c'est que l'Etat se désengage et ne joue plus tout son rôle de garant de la solidarité et d'un aménagement harmonieux du territoire. Leur crainte est forte que la Loi ne profite qu'aux grands pôles universitaires qui pourront mobiliser des sources de financement diversifiées, créer des fondations et qui concentreront les moyens au détriment des établissements de taille moyenne ou plus petits qui seraient condamnés à gérer la pénurie.

D'autant qu'on nous annonce (c'est dans votre lettre de cadrage également) que les dotations des Universités seront attribuées à l'avenir sur des critères de réussite.

Madame la Ministre, votre réforme est une formidable occasion manquée au regard des besoins de changement de notre système universitaire. Vous ne répondez pas aux problèmes de sous-dotation, de sous-encadrement, d'échec en 1<sup>er</sup> cycle, de précarité et de condition de vie des étudiants dont nous voulons faire les préalables d'une réforme d'ampleur.

Madame la Ministre, si, comme vous le dites il s'agit de la 1<sup>ère</sup> étape avant d'autres réformes ultérieures, nous avons alors de sérieuses raisons d'être inquiets pour la suite.